



FACTURE **N° 990033111**
Le 29/06/2024 **Page : 001 / 002**

CASTANIER ADRIEN
LIEU-DIT CAUNEZIL
46140 PARNAC
France

N° Client : 6275077
N° T.V.A : FR39514605088

SCT CAHORS

4602

Route de Mercues
ZI de Regourd

46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.82.82 Fax. : 05.65.20.28.66

CASTANIER ADRIEN

LIEU DIT CAUNEZIL

46140 PARNAC

France

CASTANIER ADRIEN

LIEU DIT CAUNEZIL

46140 PARNAC

France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/07/2024

Règlement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Notre Réf: 4602000095661 du 10/06/2024								
Notre BL n° 000067013 expédié le 10/06/2024								
0010	SCHR9PXH213 PEIGNE 1P+N 63A 13 MODULES 00	18,00759	55,00	8,10342	1	U	8,10	2
0020	SCHR9PRC263 INT DIFF XP 2P 63A 30MA AC 00	217,76347	60,90	85,14552	1	U	85,15	2
0030	SCHR9PFC625 DISJONCTEUR XP 1P+N 25A C 00	39,35160	68,00	12,59130	1	U	12,59	2
0040	SCHR9PFC632 DISJONCTEUR XP 1P+N 32A C 00	38,58000	68,00	12,34560	2	U	24,69	2
0050	ERI563900 REPART. BIPOL. BD-80-100A	22,50218	29,00	15,97655	1	U	15,98	2
0060	SCHA9S65263 ACTI9 ISW 2P 63A 415VAC 00	98,78556	54,00	45,44136	1	U	45,44	2
Sous total HT BL 000067013							191,95	
Notre Réf: 4602000095831 du 14/06/2024								
Notre BL n° 000067122 expédié le 14/06/2024								
0010	LEG080251 SUPPORT BATIBOX 1 POSTE 2M UNI	3,27590	38,00	2,03106	4	U	8,12	2
0020	LEG080041 BATIBOX CL.SECH 1POSTE P.40MM UNI	2,96582	48,00	1,54223	4	U	6,17	2
0030	LEG080042 BATIBOX CL.SECH 2POSTES P.40MM UNI	11,79763	38,00	7,31453	1	U	7,31	2
0040	LEG068971 PLAQUE 1P TUNGSTENE UNI	17,27376	42,00	10,01878	4	U	40,08	2
0050	LEG067001 VA ET VIENT 10AX UNI	9,66673	42,00	5,60670	2	U	11,21	2
0060	LEG067111 PRISE 2P+T F/B BORNE AUTO UNI	7,12137	42,00	4,13039	2	U	8,26	2
0070	LEG080197 VIS LONGUES BATIBOX L.40MM UNI	0,69859	38,00	0,43313	20	U	8,66	2
0080	LEG068411 ENJO 2P+T FB SURFACE TITANE UNI	5,06415	42,00	2,93721	2	U	5,87	2
0090	LEG068301 ENJO.TITA COUPURE SIMPLE UNI	5,11201	42,00	2,96497	2	U	5,93	2
Sous total HT BL 000067122							101,61	



FACTURE N° 990033111

Le 29/06/2024 Page : 002 / 002

N° Client :	6275077
N° T.V.A :	FR39514605088

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

N° ligne	Référence Designation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
-------------	--------------------------	----------------------	----------------	---------------------------	-----	-------	-------------------	---------------

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	293,56	0,00	293,56	9,90	303,46	20,00	60,69

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements SCT-COAXEL TOULOUSAINE CENTRE DES PAIEMENTS TSA 91114 69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE	BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ) RIB 30004 00819 00011971361 61 N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161
--	--

NET H.T.	303,46 €
----------	----------

Total T.V.A.	60,69 €
--------------	---------

MONTANT NET T.T.C.	364,15 €
-----------------------	----------

En EUR FACTURE

Date de facture	29/06/2024
N° Client	6275077
N° de Facture	990033111
Net à Payer	364,15 €
Date d'échéance	31/07/2024
Mode de règlement	Lettre de change directe

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS
SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616